

L'éducation en matière de désarmement : un élément essentiel pour l'avenir de nos enfants

Kerstin VIGNARD

En 2001, le Secrétaire général de l'ONU a réuni un Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la question de l'éducation et la formation en matière de désarmement et de non-prolifération. Le Groupe conclut que « [l']éducation et la formation en matière de désarmement et de non-prolifération comportent de multiples facettes et doivent s'envisager à l'échelle d'une vie. C'est un ensemble fondamental de connaissances théoriques et pratiques qui permettent aux individus de choisir par eux-mêmes d'adhérer à des valeurs telles que le rejet de la violence, le règlement pacifique des conflits et l'instauration d'une culture de la paix. »¹.

Le rapport du Groupe précise que l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération doit cibler les enfants. Lors des discussions, le Président, un éminent diplomate du désarmement, l'Ambassadeur Miguel Marín Bosch du Mexique, nous a lancé un défi : trouver comment mobiliser l'attention des enfants et des jeunes et non pas seulement celle des étudiants et des adultes. Selon lui, si nous voulons construire un monde plus sûr et pacifique par le biais de l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération, nous devons faire en sorte que les enfants sachent que ces questions se posent et qu'ils ont, eux-aussi, un rôle à jouer. Il a fait le parallèle avec la prise de conscience écologique de la jeunesse depuis quelques décennies. Les jeunes doivent de la même façon se mobiliser pour la paix et la sécurité ; la prochaine génération pourra alors examiner ces questions avec un esprit critique.

Il faut bien avouer que trouver comment expliquer à de jeunes enfants les questions de désarmement et de sécurité est une tâche délicate. Ce sont des domaines qui, par nature, comportent des éléments effrayants et la volonté de protéger nos enfants de douloureuses réalités est naturellement forte. L'on peut toutefois expliquer aux enfants *comment* s'intéresser aux questions de désarmement et de sécurité sans pour autant leur dire *que* penser. Nous les encourageons ainsi à aiguiser leur sens critique, à faire preuve de compassion et à réfléchir aux sentiments des autres.

Ayant moi-même des enfants, je me suis interrogée sur la façon d'agir sur deux plans concrets intrinsèquement liés : premièrement, comment puis-je favoriser un monde plus sûr pour mes enfants et, deuxièmement, que dire à mes enfants pour qu'ils soient en mesure de réfléchir aux questions de paix, de désarmement et de sécurité.

La sécurité de son enfant est une priorité pour tout parent. Une mère y pense dès la grossesse : elle s'interroge sur son régime alimentaire, se demande si elle doit réduire sa consommation de café et arrêter enfin de fumer. Les parents réorganisent les placards pour mettre les produits d'entretien hors de portée des enfants et installent des barrières de sécurité près des escaliers et des cache-

Kerstin Vignard est la fondatrice et la rédactrice en chef du *Forum du désarmement*, la publication trimestrielle de l'UNIDIR.

prises. Ce ne sont que des mesures de sécurité physique. La plupart des parents se demandent aussi comment protéger leurs enfants des déceptions, de l'injustice et de la frustration, mais il leur arrivera inmanquablement d'échouer.

Nos interrogations sur la sécurité et le bien-être de nos enfants sont très larges : faut-il montrer ses petits boutons à un médecin, est-il suffisamment habillé ? Qu'il s'agisse de questions de santé, d'éducation, de la sécurité à l'école ou dans les rues, des conditions et possibilités d'épanouissement physique, émotionnel et mental, nous nous efforçons de protéger nos enfants.

Pour la plupart d'entre nous, la sécurité de notre famille comprend la sécurité physique, l'alimentation, un environnement stable, de l'eau potable, une bonne santé. Nous voulons que nos enfants portent un casque lorsqu'ils font du vélo, qu'ils ne montent pas dans la voiture d'un inconnu et qu'ils regardent bien à droite et à gauche avant de traverser une rue.

Mais lorsque nous envisageons la sécurité au sens large, dans le monde, nous pensons à la puissance militaire et aux menaces que représentent le terrorisme, la violence et les guerres. Les personnes qui ont la chance de vivre dans des pays en paix oublient facilement les rapports qui existent entre la sécurité humaine et la sécurité mondiale. Nous ne pouvons cependant pas espérer un monde plus sûr et pacifique si les gens ne connaissent pas la sécurité dans leur vie de tous les jours.

Alors comment pouvons-nous, en tant que personne individuelle, parent ou membre d'une communauté, favoriser la construction d'un monde plus sûr et pacifique pour les enfants ? Comment pouvons-nous offrir aux jeunes enfants les éléments qui les initieront aux questions de sécurité et de désarmement à mesure qu'ils grandiront ?

Il faut peut-être revenir aux fondamentaux. Ce sont les règles élémentaires de toute cour de récréation ou terrain de jeu :

- Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fassent
- Partage
- Tiens tes promesses
- Ne brutalise pas les autres
- Ne mens pas
- La raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure

Si vous restez quelques minutes dans un parc, vous verrez que les parents et toutes les personnes qui s'occupent d'enfants leur enseignent ces règles et les leurs répètent inlassablement, et parfois de manière pressante. Ces règles sont les premiers éléments d'une éducation pour le désarmement. Lorsque les enfants grandissent, les parents oublient facilement de leur parler encore de ces principes simples mais essentiels. Le point positif c'est que nous expliquons déjà ces règles à nos enfants, mais nous devons faire un effort pour continuer à le faire quand ils grandissent.

Nous savons que ces règles sont suffisamment simples pour que de jeunes enfants les comprennent et les appliquent, mais en tant qu'adultes nous n'attendons pas toujours que nos dirigeants les appliquent aussi s'agissant notamment des questions de sécurité. En fait, nous renonçons à nos attentes

Tout le monde ne respecte pas les règles. Cela ne signifie pas pour autant que nous devrions renoncer à nos aspirations.

sous prétexte que « le monde est compliqué », que « les politiques font souvent des coups bas » ou que « nous n'avons pas les mêmes valeurs ». Sur la scène internationale, il existe aussi des tyrans et nous sommes souvent confrontés à des pays qui se servent de leur puissance – financière, politique ou militaire – pour régler des différends, réels ou perçus. Comprenez-moi bien. Le monde est complexe. Nous sommes différents. Tout le monde ne respecte pas les règles. Cela ne signifie pas pour autant que nous devrions renoncer à nos aspirations. Nos enfants nous observent et suivent notre exemple.

Alors que pouvons-nous faire pour rendre ce monde plus sûr pour nos enfants ?

- Premièrement, prendre l'engagement d'offrir aux enfants du monde la sécurité à laquelle ils ont droit et trouver le moyen de concrétiser cet engagement.
- Deuxièmement, apprendre à nos enfants à se respecter et à respecter les autres.
- Troisièmement, la prochaine fois que vous entendrez un enfant dire « c'est pas juste », encouragez-le à trouver une solution et à ne pas rester indifférent aux problèmes des autres.
- Quatrièmement, et c'est peut-être le plus important, apprenez leur à ne jamais renoncer à leurs aspirations. S'ils appliquent certaines règles fondamentales apprises pendant l'enfance, ils contribueront à rendre ce monde plus sûr pour leurs propres enfants et pour nous aussi, leurs parents.

L'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération est essentielle pour instaurer une culture de la paix et, pour reprendre la formule de la Charte des Nations Unies, préserver les générations futures du fléau de la guerre. C'est un investissement à long terme sur lequel il faut constamment veiller ; personne ne peut se permettre de le négliger.

Note

1. *Rapport du Secrétaire général, Étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération*, document des Nations Unies A/57/124, 30 août 2002, par. 20.

